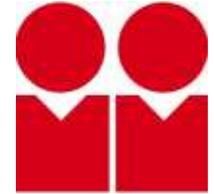




**Bilan de la situation des
caisses de retraite au Québec**

25 février 2014

Contexte et évolution



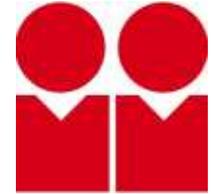
22 JUIN 2011

Conférence de presse des maires Gérald Tremblay (Montréal) et Peter Trent (Westmount)

- Le maire Gérald Tremblay souhaite une **refonte majeure des régimes de retraite** et lance un appel à la collaboration des syndicats.
- En 2010, les régimes de retraite ont coûté 326 M\$ à la Ville de Montréal ; en 2011, la facture a grimpé à 438 M\$, soit l'équivalent de 10 % du budget de la Ville.
- Cette somme atteindra 540 M\$ en 2012
- **Le gouvernement songe alors à légiférer pour aider les municipalités.**

Source: *Le Devoir*, « Explosion des coûts liés aux régimes de retraite – Tremblay lance un appel aux syndicats », 23 juin 2011

Contexte et évolution

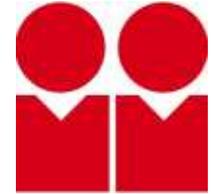


COÛT DES COTISATIONS AUX RÉGIMES DE RETRAITE

- Les cotisations de la Ville de Montréal aux régimes de retraite ont presque quadruplé depuis 2002. Elles étaient de 137 M\$ en 2002 et elles seront **supérieures à 510 M\$ en 2014.**

Source : Ville de Montréal – www.ville.montreal.qc.ca, « Montréal propose des solutions pour pérenniser les régimes de retraite : la Ville de Montréal présente son mémoire à la commission parlementaire sur le rapport D'Amours », 23 août 2013

Contexte et évolution



29 NOVEMBRE 2011

SFMM (SCFP) : Harmonisation des régimes de retraite

- Les Cols blancs de la Ville de Montréal, membres du SFMM (SCFP), se prononcent en faveur de l'entente de principe intervenue entre leur Syndicat et la Ville de Montréal **pour l'harmonisation de leurs régimes de retraite.**
- Cette entente a eu les effets suivants :
 - unifier les 15 régimes de retraite à Montréal, en date du 1^{er} janvier 2012;
 - tous les fonctionnaires intègrent le régime de retraite de Montréal auquel des bonifications sont apportées à compter du 1^{er} janvier 2012;
 - tous les droits et les avantages accumulés jusqu'au 31 décembre 2011 sont conservés et demeureront inchangés.

Contexte et évolution



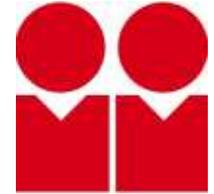
21 DÉCEMBRE 2011

La Régie des rentes du Québec (RRQ), à la demande du gouvernement, annonce la création du comité D'Amours.

- Le mandat du comité est d'analyser le système de retraite québécois et de proposer des recommandations pour l'améliorer en considérant les nouvelles réalités économiques et démographiques.
- Le comité sera formé de 15 experts.

Source : RRQ – www.rrq.gouv.qc.ca, « Rapport du comité d'experts sur l'avenir du système de retraite québécois ».

Contexte et évolution



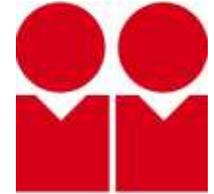
20 FÉVRIER 2012

Rencontre extraordinaire du SCFP-Québec sur les régimes de retraite.

- Selon Denis Bolduc, secrétaire général du SCFP-Québec, il est faux de prétendre que les syndicats ne croient pas que les régimes traversent une crise. Toutefois, **il est d'avis que l'état des régimes n'est pas aussi catastrophique que certains élus municipaux tentent de le faire croire.** Selon lui, il faut néanmoins de mettre sur pied des stratégies afin de diminuer l'impact des aléas des marchés et des rendements et ainsi assurer la retraite des travailleurs.

Source : *Le Devoir*, « En bref – SCFP : une position claire sur les régimes de retraite », 20 février 2012

Élections provinciales 2012



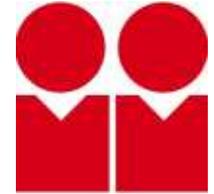
1^{er} AOÛT 2012

- Déclenchement des élections provinciales.

3 AOÛT 2012

- Deux jours après le déclenchement officiel des élections provinciales, le maire de Québec **Régis Labeaume dresse sa « liste d'épicerie »** à l'intention des chefs de partis provinciaux ;
- le maire Labeaume souhaite une modification aux lois du travail municipales. Notamment, il veut **obtenir un droit au lock-out** pour les municipalités ;
- Régis Labeaume aussi rappelle qu'à Québec, le déficit des régimes de retraite est entièrement défrayé par la Ville. Il souhaite plutôt que ce déficit **soit payé à parts égales** par les employés de la Ville et la municipalité.

Élections provinciales 2012



14 AOÛT 2012

En manchette: « *Municipalités : le déficit des régimes de retraite explose* »

- Le déficit actuariel des régimes de retraite des employés municipaux a **augmenté de 55 % en un an** ;
- le déficit a atteint **4,8 milliards** au 31 décembre 2011, alors qu'il s'élevait à **3,1 milliards** en 2010 ;
- l'UMQ demande aux partis politiques, lors de la campagne électorale, de fournir des « outils législatifs » pour permettre un partage plus équitable des coûts des régimes de retraite entre les municipalités et leurs employés syndiqués.

Source : *La Presse*, « Municipalités : le déficit des régimes de retraite explose », 14 août 2012

Élections provinciales 2012



24 AOÛT 2012

En manchette: « *François Legault, chef de la CAQ, ne veut pas attendre le rapport D'Amours* ».

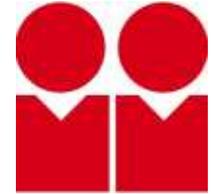
- François Legault, chef de la CAQ, ne voit pas l'utilité d'attendre les conclusions du rapport D'Amours. Il veut donc rencontrer rapidement les syndicats pour trouver une solution.
- Il précise toutefois que la CAQ serait prête à aller « jusqu'au bout » pour forcer les syndiqués municipaux à rouvrir leurs régimes de retraite.

Source : *La Presse*, « Régime de retraite: Legault ne veut pas attendre le comité D'Amours », 24 août 2012

4 SEPTEMBRE 2012

- Le Parti Québécois remporte les élections et forme désormais un gouvernement minoritaire.

Négociations avec la Ville de Montréal

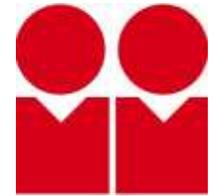


20 MARS 2013

- **Début des négociations** en vue du renouvellement de la convention collective avec l'employeur, la Ville de Montréal.

Le Syndicat dit être conscient qu'il faudra faire un effort pour assurer la **survie de nos régimes de retraite**. Nous savons que, dans le contexte actuel, le **statu quo** n'est pas une option, mais nous souhaitons d'abord faire **avancer les discussions sur le renouvellement de la convention collective**.

Rapport D'Amours



17 AVRIL 2013

Le rapport du comité d'experts sur l'avenir du système de retraite québécois intitulé *Innover pour pérenniser le système de retraite* (rapport D'Amours) est rendu public.

- Le rapport propose, à travers 21 recommandations, des solutions aux problèmes de viabilité des régimes de retraite actuels.
- Quinze d'entre elles visent à renforcer les régimes de retraite à prestations déterminées.

Source : RRQ – www.rrq.gouv.qc.ca, « Rapport du comité d'experts sur l'avenir du système de retraite québécois ».

Négociations avec la Ville de Montréal

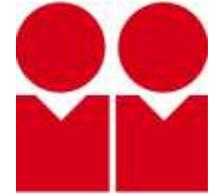


29 AVRIL 2013

DEUXIÈME RENCONTRE DE NÉGOCIATIONS AVEC LA VILLE DE MONTRÉAL

- La Ville nous présente les conclusions du rapport D'Amours.
- La Ville **n'envisage pas pour le moment d'amorcer les négociations sur les caisses de retraite** ou d'en arriver à une entente comme celle conclue avec les Cols bleus.
- Les parties souhaitent se donner du temps pour étudier l'impact du rapport D'Amours et en connaître les suites.
- Le gouvernement avait déjà annoncé la tenue d'une commission parlementaire.

Consultations sur le rapport D'Amours



COMMISSIONS PARLEMENTAIRES

- La Commission des finances publiques tient des consultations sur le rapport *Innover pour pérenniser le système de retraite* à compter du 10 juin 2013.
- Le 14 août 2013, le SCFP dépose son mémoire en Commission parlementaire dans lequel il rejette les conclusions du rapport D'Amours. Essentiellement, le SCFP reconnaît la nécessité de **protéger les régimes de retraite et mise sur l'importance de la négociation de gré à gré.**
- Les consultations prennent fin le 23 août 2013.

Source : SCFP – www.scfp.qc.ca

Consultations sur le rapport D'Amours



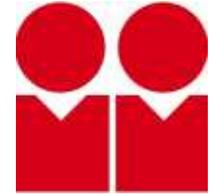
23 AOÛT 2013

- **En manchette:** « *Les consultations sur le rapport D'Amours se terminent sur un constat d'urgence* ».

Source : Ici Radio-Canada – www.ici.radio.canada.ca

- « *Il y a une notion d'urgence, qui est présente dans à peu près tous les mémoires qui nous sont présentés pour sauver les régimes de retraite et changer certaines règles du jeu. On l'a très bien compris* ».
– *La ministre Agnès Maltais*

Consultation sur le rapport D'Amours



17 SEPTEMBRE 2013

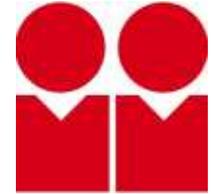
Rapport de la Commission des finances publiques sur les régimes de retraite

- La Commission des finances publiques du Québec adhère essentiellement aux objectifs du rapport D'Amours, mais mentionne que la plupart de ses recommandations requièrent des études plus poussées.
- Le SCFP estime pour sa part que le rapport de la commission parlementaire retient l'essentiel de l'approche préconisée dans son mémoire ;
- *« Plusieurs de nos positions sont citées dans le rapport. Nous avons voulu démontrer aux parlementaires que nous étions responsables et que nous avons des propositions bien concrètes aux problèmes de financement des régimes de retraite. Je suis très fier de constater que notre travail a porté ses fruits, notamment le concept de création d'un fonds de stabilisation et d'indexation qui a retenu leur attention ».*

– Denis Bolduc, secrétaire général du SCFP-Québec

Source : SCFP – www.scfp.qc.ca

Élections municipales 2013

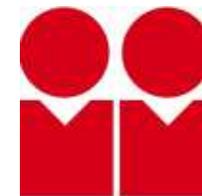


11 OCTOBRE 2013

- Le maire de Québec, Régis Labeaume, fait de la question des régimes de retraite le principal enjeu de sa campagne électorale.
- Régis Labeaume émet le souhait de tenir un référendum pour que les citoyens de Québec se prononcent sur l'enjeu des déficits des caisses de retraite.
- Pendant ce temps, le candidat à la mairie de Montréal, Denis Coderre, annonce qu'il n'a pas l'intention d'entrer en guerre avec les employés municipaux sur l'enjeu du déficit des caisses de retraite.

Source : TVA Nouvelles – www.tvanouvelles.ca, 11 octobre 2013

Élections municipales 2013



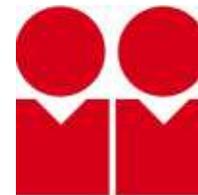
11 OCTOBRE 2013

En manchette: « *Denis Coderre ne sortira pas la hache de guerre* ».

- À l'opposé de ce qu'a affirmé Régis Labeaume tout au long de la campagne électorale, Denis Coderre croit pouvoir arriver à un partage des cotisations 50-50 et à une manière plus équitable d'éponger les déficits, mais sans courir le risque de conflits avec les employés municipaux.
- « *On va y aller étape par étape, syndicat par syndicat, régime par régime (...) Parce qu'un régime de pompiers ou de policiers, ce n'est pas la même chose que les Cols bleus et les Cols blancs* ».
– Denis Coderre

Source : TVA nouvelles – www.tvanouvelles.ca

Élections municipales 2013



31 OCTOBRE 2013

- En pleine campagne électorale municipale, la Coalition Avenir Québec (CAQ) dépose un **projet de loi sur les régimes de retraite**.
- Allant dans le sens des revendications du maire Labeaume, le **projet de loi veut donner plus de pouvoir aux municipalités** pour renflouer les déficits.

3 NOVEMBRE 2013

- Denis Coderre est élu maire de Montréal.

Plan d'action du gouvernement

« *Vers des régimes de retraite équitables et durables* »



12 DÉCEMBRE 2013

La ministre Maltais annonce son plan d'action pour restructurer les régimes de retraite québécois.

- La ministre Maltais annonce également la mise sur pied de forums de travail qui devront déterminer les mesures à mettre en œuvre concernant les règles de financement des régimes de retraite à prestations déterminées qui, au départ, étaient prévues pour une durée de quatre (4) mois.

Plan d'action du gouvernement

« Vers des régimes de retraite équitables et durables »



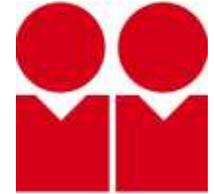
12 DÉCEMBRE 2013 (suite)

Denis Coderre veut une législation immédiate

- Le maire de Montréal, Denis Coderre, se dit insatisfait des propositions du gouvernement du Québec sur les régimes de retraite.
- *« On n'a pas besoin de forum. Je veux qu'on règle la situation immédiatement et ça veut dire une législation. On ira en commission parlementaire après. On sait ce qu'on veut, on aidera ensuite le gouvernement à trouver une solution ».*
– Denis Coderre

Source : Ici Radio-Canada – www.ici.radio-canada.ca, « Régimes de retraite : Denis Coderre veut une législation immédiate », 12 décembre 2014

Forums de travail



13 DÉCEMBRE 2013

PROCESSUS ACCÉLÉRÉ

- À l'unanimité, les municipalités réclament de Québec une accélération de la refonte des régimes de retraite, ce qu'elles obtiennent lors d'une réunion tenue au centre-ville de Montréal.

Source : *La Presse* « Retraite : les villes obtiennent un processus accéléré »,
13 décembre 2013

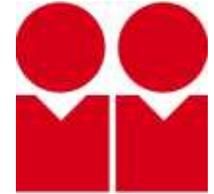
La suite des travaux



17 JANVIER 2014

- La ministre Maltais annonce qu'elle déposera un projet de loi dès la rentrée parlementaire, en février prochain ;
- Pendant ce temps, le SCFP continue de tenter d'influencer le contenu du projet de loi. Selon lui, le gouvernement semble clairement plus pressé d'agir dans le secteur municipal, notamment avec les pressions exercées par les maires des villes.

Forums de travail

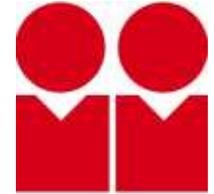


21 JANVIER 2014

- Le forum du secteur municipal se tient le 21 janvier.
- À la suite de rumeurs d'élections hâtives au Québec, les maires Denis Coderre et Régis Labeaume pressent le gouvernement Marois de déposer, dès la reprise des travaux de l'Assemblée nationale, un projet de loi permettant la restructuration des régimes de retraite des employés municipaux.
- *« On n'est pas ici pour jaser. On est ici pour s'assurer qu'il va y avoir un agenda. Dès la rentrée parlementaire, il doit y avoir un projet de loi ». Denis Coderre*

Source : *La Presse* « Retraite : Coderre et Labeaume exigent rapidement une loi », 21 janvier 2014

Forums de travail

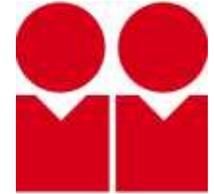


21 JANVIER 2014 (suite)

- Régis Labeaume estime que le dépôt d'un projet de loi est urgent. Selon lui, ce projet de loi doit donner la capacité aux villes qui le veulent partager le déficit passé à 50–50.
- Denis Coderre ne veut pas présenter cette demande. Il **souhaite plutôt qu'une éventuelle loi permette à toutes les municipalités d'agir selon leur propre environnement.**
- Alors que Régis Labeaume laisse entendre que ses citoyens seraient éventuellement soumis à une hausse de taxes si rien n'est fait au sujet des régimes de retraite, Denis Coderre affirme qu'à « **Montréal, nous ne sommes pas rendus là** ».

Source : *La Presse* « Retraite : Coderre et Labeaume exigent rapidement une loi »,
21 janvier 2014

Forums de travail



24 JANVIER 2014

Le SCFP fait le bilan des forums sur les régimes de retraite

- Le SCFP croit qu'il faut prendre le temps de bien faire les choses en matière de régimes de retraite. Il faut tenir compte des rendements exceptionnels des deux dernières années qui nous donnent davantage d'oxygène. Il ne faut donc pas paniquer. **Nous ne voulons pas que gouvernement fixe unilatéralement les règles du jeu.**
- *« La ministre Agnès Maltais a affirmé qu'elle croyait à la négociation. Il faut que cette intention se reflète dans le projet de loi et qu'elle donne aux parties toutes les possibilités d'en arriver à des ententes négociées (...) ».*
– Denis Bolduc, secrétaire général SCFP-Québec

Source : Communiqué du SCFP-Québec, www.scfp.qc.ca, 24 janvier 2014

Forums de travail

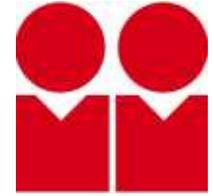


Poursuites des travaux en comités restreints

- Depuis le 30 janvier 2014, le SCFP participe activement aux séances de travail qui se dérouleront en comités plus restreints.
- Pour le SCFP, il y a des incontournables. **Il n'est pas question de remettre en cause les droits et rentes des retraités.** On ne change pas les règles du jeu rétroactivement.
- De plus, le SCFP est d'avis que d'imposer un partage des coûts comme préalable à toute négociation **éliminerait toute chance d'en arriver à des ententes négociées.**

Source : Communiqué du SCFP-Québec – www.scfp.qc.ca

Dépôt du projet de loi

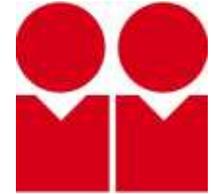


Comme prévu, le projet de loi sur la restructuration des régimes de retraite est déposé, à l'Assemblée nationale, le 20 février dernier.

- Pour le SCFP : « *C'est clair : certaines corrections doivent être apportées au projet de loi* »;
- Il y a maintenant près de 40 % des régimes de retraite qui sont pleinement capitalisés, comparativement à 6 % au début de l'année 2013 (selon une étude de la firme Mercer, janvier 2014).
- La FTQ et le SCFP demandent à la ministre de retirer l'obligation du partage des coûts à 50-50 et de laisser aux parties le soin d'en décider dans un contexte plus global, qui pourrait inclure une réorganisation du travail ou le renouvellement d'une convention collective.

Source : Communiqué SCFP-Québec, 20 février 2014

Dépôt du projet de loi



OBLIGATION DE NÉGOCIER DE BONNE FOI

« Le conciliateur va devoir donner un rapport à la CRT et il va donner une opinion sur la bonne foi et la diligence des parties. Si quelqu'un pense qu'il peut s'asseoir et attendre la fin et se retrouver à la CRT, il va avoir un problème ».

– Agnès Maltais

Source: *Le Soleil*, « Projet de loi sur les régimes de retraite: fini les congés de cotisation des villes », 20 février 2014

Vers des élections provinciales



- Des élections provinciales devraient être déclenchées sous peu... tout dépendra par la suite du parti politique qui sera porté au pouvoir.
- Également, il y aura une commission parlementaire. Nous tenterons de faire la démonstration qu'on peut arriver à une meilleure capitalisation sans passer nécessairement par un partage 50-50. Actuellement, certains régimes pleinement capitalisés sont dans un partage 45-55.
- Donc, les prochaines semaines seront déterminantes.
- Il est encore temps de s'entendre avec la Ville de Montréal afin d'éviter de nous faire imposer un cadre de négociation trop rigide.